

Membres en exercice : 10
Membres présents : 7
Membres absents représentés : 3

Quorum atteint

Date de convocation :
15 septembre 2018

Date d'affichage :
15 septembre 2018

L'an **DEUX MIL DIX HUIT**, le **21 septembre** à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. **MASSON** Serge, Maire, en présence des conseillers : **BOUZON** Josette, **SENERCHIA** Fabrice, **CHEVROL** Nadine, **RODINSON** Daniel, **LACOMBE** Pierrick, **ODEYER** Jean-Claude,
Absents représentés : Emmanuel **MILAN** (pouvoir à Mr **SENERCHIA**), **POUZIN** Chantal (pouvoir à Mr **MASSON**), Christelle **RAILLON-HORTAN** (pouvoir à Mr **ODEYER**)
Secrétaire de séance : Mme Josette **BOUZON**

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2018
COMPTE RENDU SOMMAIRE

LE COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2018 EST ACCEPTE PAR LE CONSEIL A L'UNANIMITE

1 – DÉCISION MODIFICATIVE N°01/2018 – TITRE ANNULE CHARGES LOYER pour 86,32 EUROS

Monsieur Le Maire explique la décision modificative à approuver : suite au besoin d'annuler partiellement un titre de 2016 pour un montant de 86,32 euros qui correspond aux charges locatives, nous avons besoin d'approvisionner le compte 673 – titre annulé et de débiter le compte 6718 – Autres charges exceptionnelles pour un montant de 100 euros.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents :

ADOpte et ACCEPTE la décision modificative n°01/2018 ci-après :

ARTICLES/OBJETS	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS
FONCTIONNEMENT DEPENSES		
Chapitre 67 Charges exceptionnelles – Compte 6718 - Autres charges exceptionnelles		-100.00 €
Chapitre 67 Charges exceptionnelles – Compte 673 - Titre annulé	100.00 €	

2 – PROJET IMPLANTATION EOLIENNES A SAINT ANTOINE L'ABBAYE/DIONAY

Monsieur le Maire expose le projet de la société EDPR France Holding en vue d'exploiter une installation de production d'électricité éolienne sur la commune de Saint Antoine l'Abbaye.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- **d'approuver** l'implantation de 11 éoliennes sur le site classé de Saint

Antoine L'Abbaye.

3 – ACCEPTATION PAR LE CONSEIL DE L'ENVOI D'UN COURRIER AU SIEH POUR DEMANDER LE PLANNING D'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE DU CHÂTEAU D'EAU DE ST BONNET DE VALCLÉRIEUX VERS LE SURPRESSEUR DU QUARTIER DE LA PLUME À LE CHALON.

Monsieur Le Maire rappelle les différents courriers et demandes depuis plusieurs années au SIEH d'effectuer les travaux réseau d'eau potable sur le haut de Saint Laurent d'Onay.

De plus, les administrés concernés par ce raccordement ont fait une démarche/pétition pour demander le planning d'exécution des travaux.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- **d'approuver** l'envoi d'un courrier au SIEH pour demander le planning d'exécution des travaux de l'extension du réseau d'eau potable du château d'eau de St Bonnet de Valclérieux vers le surpresseur du quartier de la plume à Le Chalon via la RD155.

de soutenir l'action des administrés habitant sur le haut de Saint Laurent d'Onay dans leur démarche d'obtenir un planning des travaux.

4 – VOTE POUR LA CREATION D'UNE COMMUNE NOUVELLE.

Après en avoir délibéré le conseil municipal : 5 votes pour et 5 votes contre,

· Faute de majorité la commune de St Laurent d'Onay n'intégrera pas la Commune Nouvelle, à compter du 1er janvier 2019, par regroupement des Communes de Miribel, Montrigaud, Saint Bonnet de Valclérieux et Saint Laurent d'Onay.

5 - QUESTIONS DIVERSES : NEANT.

La séance est levée à 22h00.

Le 22 septembre 2018

Le Maire,
Serge MASSON